

ESG pour donner l'accès aux financements par des *green bonds* à toutes les organisations actives dans la transition écologique, que ce soit via l'agriculture biologique, l'éco-construction et l'éco-rénovation de logement. L'efficacité énergétique ou les énergies renouvelables. Ces PME, sociétés coopératives, Asbl ou fondations qui sont exclues des marchés financiers en raison de leurs petites tailles. La finalité de ces *green bonds* pourrait également être modulée en fonction de la durabilité sociale et environnementale des projets.

Rappelons enfin que les *green bonds* actuels, même pourront pas à eux seuls financer la transition énergétique mondiale. Pour les quinze prochaines années, le coût de cette transition a été estimé (par la Banque mondiale) à un montant de 89 000 milliards de dollars d'investissements dans les infrastructures urbaines, l'énergie et l'aménagement du territoire. Une prise en charge des pouvoirs publics pour assurer leur labellisation et un élargissement considérable de leur cible d'investissements vers de petites structures constituerait de fait un grand bond en avant pour les rendre populaires auprès du grand public, autant que la création d'emplois à travers des petites structures implantées sur un territoire et participant à la relocalisation de l'économie sera au rendez-vous.

Jean-Sébastien Zipert est coordinateur de l'Asbl Etika

Ces critiques n'ont pas échappé aux professionnels de la finance, comme l'association internationale des marchés de capitaux (ICMA) qui propose une charte appelée « Green Bonds Principles ». Le quotidien *Les Echos* n'a pas manqué de rappeler que ces principes pèchent par « défaut vert » c'est à dire que l'investisseur ne fait pas face à des sanctions s'il ne respecte plus les standards de référence. Comme les principes sont appliqués volontairement, aucune sanction formelle n'est prévue.

De nombreuses ONG actives dans la défense de l'environnement et la promotion de la transition écologique ont pris position sur la question de la certification. Ainsi le WWF a émis cette année un rapport intitulé *Les obligations vertes doivent tenir leurs promesses* dans lequel l'ONG constate que les émetteurs négligent que les impacts environnementaux potentiels avant l'émission des obligations au lieu d'évaluer les bénéfices effectifs des projets. « Les informations de nombreuses multinationales sont obscurcies de leur image plus que de trouver de nouveaux moyens d'investissement. C'est le cas d'Apple qui a émis ce mois pour un milliard de dollars de *green bonds* destinés à financer les énergies renouvelables pour le groupe. Apple n'en est pas à son coup d'essai, sachant que la firme de Tim Cook avait déjà émis pour 1,5 milliard de dollars en 2016. Ceci pose question, sachant qu'Apple n'a pas besoin

du marché de ce barrage à Engie.

bond assessment » pourra être rendue publique à la demande de l'investisseur par l'agence de notation. Moody's semble d'ailleurs avoir du mal à trouver des secteurs « verts ». De nombreuses obligations de Green Exchange (LGX) est bien placé dans la course : il affiche déjà plus de cinquante milliards de dollars de volumes pour plus de 125 titres cotés. La Bourse de Luxembourg a commencé en mars dernier un partenariat avec la bourse chinoise Shenzhen Stock Exchange pour créer un nouvel indice vert. Cet engagement soutenu par le gouvernement luxembourgeois se traduit donc logiquement par la création d'un tout nouveau label (Luxflag) destiné exclusivement aux obligations vertes.

Si l'enthousiasme pour ces placements s'est bien généralisé, il reste à s'interroger sur son bien-fondé. Rappelons que, tout comme n'importe quel placement qui prétend utiliser des critères non financiers dans sa sélection d'actifs, il n'existe pas de définition propre ni de label international permettant de qualifier une obligation verte. À ce jour, il n'existe pas de critères clairement établis, universellement acceptés au regard du volume du marché obligataire international évalué à plus de 100 000 milliards de dollars, soit le double de la valeur de toutes les entreprises cotées dans le monde.

Ainsi et dans la lignée de la signature des accords de Paris en décembre 2015, la France veut, avec le lancement de son label « Finance for Tomorrow », faire de Paris « la capitale mondiale de la finance

et qui sont aujourd'hui peu ou prou assimilés à des fonds dit « climate finance ». Ces fonds ont le vent en poupe au Luxembourg et bénéficient depuis peu du soutien d'une « Climate Finance Task Force » destinée à accélérer leur développement.



Le Luxembourg Green Exchange (LGX) est bien placé dans la course : il affiche déjà plus de cinquante milliards d'euros de volumes pour plus de 125 titres cotés